

Monsieur mon Confrere.

La meisme volonte que nos cœurs se trouuoient liés de la meisme liberte que mon esprit se ne me seruois de ces outils chetifs tels que la plume et papier, aus dextram jungerem dextera. et me donerois l'honneur de vous voir bien souuent & commander ce dont la plume n'est pas capable tout ainsi que pour le present mes occupations m'obligent a vous escrire en 2 mots choses s'amoour desquelles la bouche vous deuit fouuir mille. notamment de mon silence dont j'ay usé sur v're premiere quia l'instance de Madame de la Tremouille, m'avez faite, non certes par oubliance de mon deuoir, ains par le bon plaisir de Monseigneur nre mē. qui nous doit seruir d'excuse plus que vallable. Et pour ce qui regarde les passeports pour les Contes de Meyen et Bassigny Son Ex. ne les refusea point a ce que j'ay peu comprendre, pourveu que préalablement on luy enuoye les noms de tous ceux qui les doivent accompagner ou suivre, avec expression des endroits et grées ou ilz desinent s'exercer ala chasse. n'estant que tresdangereux pour l'estat d'y admettre les uns et les autres indifferemment. Se me voir assaillir a l'improvuise en despit de v're fièvre cest de v're courage quil faudroit attendre un tel assault Mais, croyez m'en, la partie est ordinairement mal faite quand on se joie a ses maistres. La fièvre vous commende et je vous prie de ne vous exposer a quelque hazard des elemens sans necessité urgente, ains mesnager v're personne pour des occasions meilleures car tandis que Dieu me fait la grace de jouir de ma sante, vous pouvez librement jouir du loisir pour recouurer la N.E. laquelle je prie le bon Dieu vous rendre a sa gloire et v're salut. Monseign^r Le Conte Ernest ayant parachevé la demolition de Lager et Oldenseel a commence hier matin a marcher de ce. avec qui son Ex. ayant delibéré sur ce qui se doit entreprendre pour le service du pays fait estat (vobis dixi) de descendre. cependant demeure

Monsieur mon Confrere

Je suis bien humble & affectionné serv^r & confrere

M. de Witt.

De Camp près Dysselburg le 18. d'August 1626

ignora quavis fortunacioni, relogere non
sunt nec libuit.

Monsieur

Huygens Secretaire a Son E

5. Aug. 26

La Haye.



519